

► Informations générales

Cours

Sigle et section	PSY3106 A
Titre long	La psychologie du rêve
Nombre de crédits	3
Trimestre et année	Automne 2023
Horaire	Lundi 8h30 à 11h30
Mode de formation	En présentiel
Site StudiUM	Oui
Description courte et préalables	https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/

Enseignant(e)

Nom et titre	Antonio Zadra, professeur titulaire
Coordonnées	F-309-7 (Pavillon Marie-Victorin); antonio.zadra@umontreal.ca
Disponibilités	En tout temps par courriel, veuillez compter 24-48 heures pour une réponse

Auxiliaire d'enseignement

Nom	Cloé Blanchette-Carrière et Benjamin Brodeur
Coordonnées	cloe.blanchette-carriere@umontreal.ca et benjamin.brodeur.1@umontreal.ca
Disponibilités	En tout temps par courriel, veuillez compter 24-48 heures pour une réponse

▶ Apprentissages visés

Objectifs généraux

Le cours vise à présenter aux étudiant(e)s les connaissances théoriques, expérimentales et cliniques nécessaires à une meilleure compréhension des processus oniriques.

Objectifs d'apprentissage

- sensibiliser l'étudiant(e) à l'importance des rêves comme phénomène biologique et psychologique
- amener l'étudiant(e) à développer une vision globale de la psychologie du rêve en concentrant son analyse sur trois questions de base : Comment les rêves peuvent-ils être étudiés? Les rêves ont-ils une fonction? Comment les rêves peuvent-ils être compris et interprétés?
- développer l'esprit critique des étudiant(e)s face à divers débats concernant la nature et les fonctions du rêve.

Compétences développées

Les compétences développées sont : l'analyse critique des études scientifiques et des modèles théoriques portant sur les rêves ; l'apprentissage des concepts et méthodes utilisés pour étudier les processus oniriques ; savoir-faire de base pour « travailler » avec ses propres rêves et ceux des autres.

Méthodes pédagogiques utilisées

Cours théoriques et activités en classe.

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
Cours 1 2023-09-11	Présentation du plan de cours. Introduction à la psychologie du rêve. Les rêves dans l'histoire de l'humanité		Aucune lecture obligatoire
Cours 2 2023-09-18	Théories du 19 et 20 ^e siècle Période pré-freudienne ; les théories de Freud, Jung, Adler, Perls et autres		À déterminer
Cours 3 2023-09-25	Les bases du sommeil. Découverte du sommeil paradoxal ; les stades du sommeil ; fonctions du sommeil		À déterminer
Cours 4 2023-10-02	Corrélat physiologiques des rêves. La place du rêve dans le sommeil, études expérimentales, neurophysiologie du rêve		À déterminer
2023-10-09	Congé férié		
2023-10-16	Période d'activités libres		
Cours 5 2023-10-23	Contenu et rappel de rêve. Facteurs physiologiques, psychologiques, différences individuelles ; Échelles d'analyse		À déterminer
2023-10-30	Examen intra (45%)	Examen intra (en classe)	
Cours 6 2023-11-06	Les fonctions du rêve : théories contemporaines		À déterminer
Cours 7 2023-11-13	Cauchemars : évaluation, contenu, corrélats et traitement		À déterminer
Cours 8 2023-11-20	Parasomnies : terreurs nocturnes, somnambulisme, paralysie du sommeil, troubles oniriques et autres	Remise du travail personnel (15%)	À déterminer

Cours 9 2023-11-27	Utilisation clinique des rêves	À déterminer
Cours 10 2023-12-04	Rêves lucides ; ingénierie du rêve ; Facteurs externes influençant les rêves ; Rêves et technologie ; Conclusion	À déterminer
2023-12-11	Examen final (45%)	Examen final (en classe)

* Le 9 octobre est un jour férié.

▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date de remise	Pondération
Remise de travail en ligne	Journal de rêves à remplir pendant 10 jours et question synthèse.	2023-11-20	15%
Examen en classe	Contenu des cours 1 à 5. Questions à choix multiples et à développement. Durée : 3h	2023-10-30	40%
Examen en classe	Contenu des cours 1 à 10. Questions à choix multiples (contenu non-cumulatif) et à développement (contenu cumulatif). Durée : 3h	2023-12-11	45%

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôt des travaux	Dépôt sur Studium
Matériel autorisé aux examens	Aucun matériel autorisé durant les examens (intra et final)

▶ Ressources

Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

Documents	Les lectures hebdomadaires seront fournies aux étudiants à chaque semaine
Ouvrages en réserve à la bibliothèque	N.A.
Équipement (matériel)	Si possible, prévoir un téléphone intelligent ou un ordinateur portable pour participer à des questions interactives en classe.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire disponible à cet effet dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intratrimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

Politique de retard des travaux À l'intérieur des cinq jours suivants la date de remise prescrite, la note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé Premier cycle : 50% Cycles supérieurs : 60%

Dates importantes

Modification de l'inscription 2023-09-20

Date limite d'abandon 2023-11-17

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours

L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante

<https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Bureau du français dans les études

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

Aide à l'apprentissage

<https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide)

<https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM

<https://bib.umontreal.ca/services>

Soutien aux étudiants en situation de handicap

<https://vieetudiante.umontreal.ca/a-propos/service/soutien-etudiants-situation-handicap>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat

<http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne

<https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.